

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**DEPARTEMENT**  
**TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU SYNDICAT MIXTE  
 DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE  
 VERE - LEZERT**

**Séance du 16 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 octobre à vingt heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Regroupement Pédagogique VERE-LEZERT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Annie CARAYON, Présidente du S.M.R.P.

Présents :

Mesdames Annie CARAYON, Emilie BÉZIO, Séverine LO, Flavie PIRON, Emeline VIGROUX  
 Messieurs, Jean-Marc BALARAN, Didier BONNEFOUS, Max ESCAFFRE, Pascal HEBRARD, Frédéric ORGUEIL, Alain TROUCHE

Absents excusés : Rémy PEZET

Absents :

Date de la convocation : le 07 octobre 2025

Secrétaire de séance : Emilie BÉZIO

<b>Nombres de membres :</b>	En exercice : 12	Présents : 11	Votants : 11
-----------------------------	------------------	---------------	--------------

**D01-16102025 : SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE**

Le Comité Syndical, pour l'année scolaire 2025-2026, accorde à l'école de Villeneuve sur Vère, la somme de 50 euros par élève partant en voyage scolaire. Le montant sera calculé en fonction du nombre d'élèves présents sur la liste qui sera fournie par les enseignants et qui recensera les élèves inscrits à ce voyage scolaire qui aura lieu en juin 2026.

**Adopté à l'unanimité**

Délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité Syndical

Fait à Castanet le 16/10/2025

**La Présidente, Annie PEZET – CARAYON**

**La secrétaire, Emilie BEZIO**

**S.M.R.P**  
 VERE - LEZERT  
 MAIRIE DE CASTANET  
 81150 CASTANET  
 Siret : 258 101 823 00015

Certifié exécutoire compte tenu de  
 la transmission au représentant de l'Etat le  
 et publication le